

tisserand, et Nathalie Baycke, soigneuse. — Charles Baert, chiffonnier, et Sophie-Joseph Viennet, ménagère. — Edouard-Henri Delbecq, trieur de laines, et Marie-Catherine Prévost, journalière. — Louis-Joseph Vivequin, ajusteur-mécanicien, et Adolphe-Angeline Keteleers, lingère. — Edouard-Joseph Lelong, vouturier, et Julie-Charlotte Voedts, couturière. — Auguste-Henri Wattel, tisserand, et Juliette Poulain, ménagère. — Charles-Joseph Desplanques, fabricant de peignes, et Silvie-Joseph Williams, sans profession.

Du 11. — Entre Jean-Baptiste-Joseph Delporte, commis de bureau, et Eli-a-Rys, marchand d'étoffes. — Floris Desreumaux, comptable, et Sophie-Adèle Ferret, sans profession.

DÉCÈS.

Du 9 février. — Gérard-Amé Pauchant, 61 ans, employé de fabrique, époux de Mélanie Sandra, Jean-Ghislain. — Charles-Alexandre Lepiat, 84 ans, journaliste, veuf de Marie-Thérèse Capon, Sept-Points.

Du 11. — Amélie-Françoise Petit, 76 ans, couturière en robes, veuve de Pierre-François Crépiaux, rue du Curé.

Du 12. — Pierre-François Seloisse, 46 ans, cultivateur, veuf de Florine Watteau, Vert-Chemin. — Louis-Joseph Seghers, 78 ans, journaliste, veuf de Virginia Lelou, fort Desmarais.

Du 13. — Louise-Joséphine Defrenne, 51 ans, propriétaire veuve de Carlos-Louis-Désiré Florin, rue St-Georges.

Du 15. — Marie-Sidonie Leppers, 19 ans, sans profession, célibataire, Vert-Chemin. Plus 10 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 16 février 1863.

Le roi de Danemarck est arrivé le 5 à Copenhague ; il avait signé la veille le contrat de mariage de la princesse Alexandra avec le prince de Galles. Ce mariage sera célébré à Londres le 10 mars.

Ce sera un jour de fête pour le Royaume-Uni ; on dit que tous les Anglais des deux sexes se pareront d'une faveur blanche.

La ville de Londres a voté 30,000 liv. sterling (750,000 fr.) destinées à recevoir la princesse Alexandra. Il y aura, en outre, à Guildhall un grand banquet auquel 4,000 personnes seront invitées.

Le prince royal de Prusse qui devait partir pour Londres ces jours-ci, a retardé son départ jusqu'au 5 mars, à cause des affaires de Pologne.

Le marquis de la Roche-Lambert, qui vient de mourir, laisse au Sénat une nouvelle place vacante. C'est la huitième. La France assure qu'une promotion aura lieu avant la fin de la session, et qu'elle comprendra des membres éminents de la Chambre, du Conseil d'Etat, de la diplomatie, et plusieurs amiraux et généraux.

M. Calzado impliqué dans l'information judiciaire motivée par une accusation de tromperie au jeu a été invité à remettre entre les mains de M. le ministre d'Etat, sa démission de directeur du Théâtre-Italien.

En se faisant l'écho des bruits qui circulaient à Paris sur les scandales dont avaient été témoins les salons d'une dame étrangère fixée depuis quelque temps dans la capitale, les journaux avaient eu l'attention de ne désigner, de ne nommer aucun des héros de ces tristes aventures. C'est M. Calzado, le directeur du théâtre impérial italien, qui a, de sa propre volonté, soulevé un des coins du voile, provisoirement jete sur ces faits affligeants déferés à la justice, il a publiée une lettre dans laquelle tout en repoussant, comme calomnieux, les bruits que l'on avait fait courir de tous côtés, il n'en donnait pas moins un corps au récit que l'on se plaisait à supposer exagéré. Cette publication nous semble malheureuse. Elle n'a servi qu'à exciter plus vivement la malignité publique, et, aujourd'hui, on ferait un volume avec les histoires, anecdotes, propos, qui défrayeraient les conversations des bals, des soirées, de tous les genres du monde.

On parle beaucoup d'une exposition particulière des œuvres d'Horace Vernet. C'est au palais des Champs-Élysées qu'on se propose de la faire. mais elle aura des proportions auxquelles on est loin de s'attendre. Il est question de réunir, dans les mêmes salles, les œuvres des trois peintres qui se sont succédés avec tant d'éclat, Joseph, Carle et Horace.

Ce travail ne sera ni prompt ni facile, mais on espère pouvoir lever tous les obstacles, surmonter les difficultés. L'exposition des trois Vernet sera certainement l'un des plus magnifiques spectacles qui aient jamais été offerts dans la capitale de la France.

La ville de Versailles a donné avant-hier une cavalcade cynégétique et historique au profit des ouvriers cotonniers. Un temps admirable a favorisé cette fête qui avait attiré une foule considérable. Le prince Napoléon avait prêté son équipage de chasse à courre pour faciliter la mise en scène du Retour de chasse sous Louis XIV, qui a été réglé par M. Jaime, commissaire central à Versailles et auteur de plusieurs vaudevilles joués sur les théâtres de Paris. Les régiments de cuirassiers en garnison à Versailles ont prêté leurs concours à cette fête de bienfaisance.

On a reçu aujourd'hui des lettres particulières qui annoncent l'arrivée du général Mieroslawski en Pologne, où il doit prendre le commandement en chef de l'insurrection.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

M. Simon Oppenheim, banquier à Cologne, vient d'envoyer à M. le ministre de l'intérieur une somme de 10,000 fr. en faveur des ouvriers cotonniers. Le produit de cette généreuse souscription a été versé au Trésor, pour être réuni aux sommes qui seront distribuées aux départements frappés par la crise industrielle.

— On lit dans l'Univers Illustré, sous la signature de M. Albin Second :

« Pas plus tard que l'autre avant-hier, la scène suivante s'est passée dans un hôtel du faubourg Saint-Germain :

« Un jeune homme de province, chaudement recommandé à M. le duc de..., en quête d'un secrétaire, se présente à l'hôtel et remet sa carte au valet de chambre de M. le duc.

« Le laquais jette les yeux sur cette carte, lit : « J. Boyer, fils, » et fait un haut le corps.

« — Vous n'entrerez pas, dit-il.

« — Pourquoi ?

« — Parce que votre place n'est pas ici.

« — Je ne comprends pas.

« — Ça ne m'étonne point. Dans votre famille on a toute honte bue.

« — Drôle !

« Et l'on entend retentir un soufflet.

« Attire par le bruit, le duc ouvre la porte de son cabinet et s'informe de la cause de ce tapage inusité. Alors le valet de chambre, avec un profond mépris :

« — C'est moi, monsieur le duc, qui refuse votre porte au fils de Giboyer.

« On s'explique. Le duc sourit, et l'on convient qu'à l'avenir le secrétaire (car il a été agréé) fera graver son prénom en toutes lettres sur ses cartes de visites. Avis à tous les Justin, Jules, Jérôme, Jean et Joseph Boyer de votre connaissance. »

— On lit dans le Temps :

« Un déplorable événement a eu lieu avant-hier à la blanchisserie de coton du sieur R... rue de Gonesse, à la Cour-Neuve. Vers huit heures et demie du matin, la dame R... se trouvait avec son mari dans le bureau de la fabrique. S'apercevant qu'un de leurs chevaux, attelé dans la cour, s'agitait comme s'il voulait s'emporter, elle sortit pour connaître la cause de son effroi et vit aussitôt des flammes s'échapper par les fenêtres du sechoir.

« La dame R... jeta un cri de terreur, car elle savait que trois personnes devaient être à travailler en cet endroit, la femme Heirveg, âgée de 29 ans, concierge de la fabrique, et deux ouvriers, l'un de 15 et l'autre de 18 ans.

« En ce moment, les deux jeunes garçons parvinrent à passer à travers des barreaux de fer garnissant une croisée et placés à 18 centimètres l'un de l'autre ; ils étaient horriblement brûlés et ils tombèrent sans connaissance.

« La femme Heirveg, dont les vêtements étaient en flammes, avait tenté de s'échapper comme eux, mais son état de grossesse l'en avait empêché.

« Les ouvriers, à la tête desquels était son mari, réussirent, en risquant leur vie, à l'arracher à la mort et éteignirent promptement l'incendie.

« Les blessés ont immédiatement reçu les soins des médecins ; leur état est des plus graves. »

— Un accident a eu lieu il y a quelques jours pendant la représentation de la Prise de Pékin, au théâtre du Châtelet. A neuf heures trois quarts, l'explosion d'un pétard a atteint un sapeur-pompier de service, le nommé J.-B. Beyer, qui se trouvait en ce moment dans la coulisse. Il a été blessé d'une manière grave à la jambe gauche, où il s'est formé un trou très-profond.

Après avoir reçu les premiers soins du médecin de service au théâtre, le blessé a été transporté à l'hôpital militaire des Recolets qui a remplacé depuis peu de temps l'ancien hospice des incurables (hommes).

— Le 1^{er} février, un jeune commis avait quitté Amiens enlevant pour 40,000 fr. de valeurs au porteur. Il n'a pas tardé à être arrêté à Londres, et voici ce qu'on écrit de cette ville au Droit :

« Un jeune Français, nommé Narcisse Lejeune, comparait devant l'alderman Humphery, président la cour de police de Guildhall, sous l'inculpation de vol d'une somme de 40,000 fr., soustraite par lui chez son patron, imprimeur à Amiens, et consistant en différentes valeurs mobilières.

« M. Hamilton, chef de la police de la Cité, dépose qu'il y a quelques jours, une réquisition écrite a été remise au commissaire en chef, et que plusieurs avis imprimés ont été mis en circulation parmi les changeurs, banquiers et boursiers, en leur donnant avis que l'accusé s'était sauvé d'Amiens (France) après avoir volé de nombreuses valeurs à son patron, M. Lucien Boileau, imprimeur et lithographe.

« M. l'alderman Humphery. — Où avez-vous trouvé le prisonnier ?

« M. Hamilton. — A Earl street, Blackfriars, où il a logé depuis qu'il est arrivé dans ce pays.

« M. l'alderman Humphery. — Avez-vous retrouvé les valeurs ?

« M. Hamilton. — Oui, à l'exception d'environ 7 livres (175 fr.).

« M. l'alderman Humphery. — Je vois que ce sont des titres romains et portugais au porteur ; il est fort heureux que le prisonnier soit tombé sitôt en de bonnes mains, car il eût été très-facile de convertir ces titres en espèces.

« Russell, l'un des agents, dépose que, ayant reçu les instructions de M. Hamilton, il s'est rendu chez les différents changeurs de la ville, et qu'il a appris de l'un d'eux, M. Haas, que le prisonnier lui avait changé quelques-unes des valeurs

designées, et avait donné son adresse dans Earl street, Blackfriars. Le témoin s'y rendit, apprit qu'il était sorti et suivit sa trace jusqu'à la salle de danse d'Argyll Rooms. Il ne l'arrêta pas tout d'abord, mais il le garda sous sa surveillance jusqu'au moment où il lui fut possible de communiquer avec le patron. Alors, il l'arrêta et lui expliqua, par un interprète, l'accusation portée contre lui. L'accusé ne répondit pas d'abord, mais ayant pris connaissance des avis imprimés, il reconut qu'il s'agissait de lui, remit les valeurs qu'il possédait encore, quatre billets de 5 livres de la banque d'Angleterre et 2 à 3 livres de monnaie.

« M. Lucien Boileau, imprimeur lithographe à Amiens, reconnait l'accusé, qui était employé chez lui depuis cinq ans. Il y a quelques jours, il quitta Amiens, et il s'aperçut trois jours plus tard que toutes ses valeurs avaient disparu : elles montaient à 40,000 fr., et c'était toute sa fortune.

« L'accusé est remis à son patron. La police anglaise est fière de ce succès, car le vol commis le 1^{er}, n'a été découvert que le 4, et l'accusé était arrêté le 7 février.

« Avant-hier, M. Boileau et son infidèle commis étaient de retour à Amiens.

— Si les chiffres n'étaient pas là pour le prouver, on ne croirait guère, dit la Presse de Londres, à quelle importance est arrivé le commerce des crinolines ! On fait chaque année 4,800,000 livres de bandes d'acier pour la France 2,400,000 pour l'Angleterre et 1,200,000 pour le reste du monde. Ces bandes sont recouvertes d'un tissu de coton, et se vendent 1 fr. 25 c. la livre, ce qui donne une moyenne de 10,500,000 fr. par an. Le coton employé se vend 30 fr. les 100 kil., soit 1,200,000 fr.

— On écrit de Toulon :

« Le transport à vapeur la Seine, commandé par M. Jaurès, capitaine de frégate à mouille, le 23 janvier, sur rade de Madère, venant d'Alexandrie avec le bataillon negro-egyptien.

« Ce navire est reparti le 27 pour la Vera-Cruz avec relâche en passant à la Martinique.

« L'état sanitaire était excellent à bord, et la meilleure intelligence avait constamment régné entre l'équipage français et ces troupes étrangères.

« Du premier au cinq mars, il va paraître chez un de nos principaux éditeurs parisiens un curieux ouvrage en deux volumes sous ce titre singulier : LA IV^e BACE.

« Dans les régions où les principaux chapitres de cet ouvrage ont circulé déjà on s'accorde à lui prédire un succès qui ne serait point exempt de vigoureux attaques. L'auteur s'est proposé de démontrer qu'entre la France et l'Empire des Napoléons, il s'est opéré un travail de mutuelle identification qui les rend désormais inséparables. — Sous le rapport typographique la IV^e Bace n'aura rien à envier aux œuvres publiées avec le plus grand luxe. »

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Emission de trente-six mille Actions de 500 fr. chacune

DE LA

COMPAGNIE DES EAUX DU MIDI

(SOCIÉTÉ ANONYME).

Conseil d'administration.

Président.

Le très honorable lord WARD, comte de BUDLEY, pair d'Angleterre.

Vice-président

M. FERDINAND BARROT, sénateur, ancien ministre, vice-président de la commission municipale de Paris.

Secrétaire.

M. RONGIER, propriétaire.

Membres du Conseil.

MM. BEAUFEU, ancien notaire, à Paris. BOURLON, membre du Corps législatif, administrateur-directeur du chemin de fer d'Orléans.

F. BRAYAY, membre du Conseil général du département du Gard. JOSEPH COHEN, de Samuel, ancien négociant, à Marseille.

GUILLEMY, avocat, député de Bruxelles au Parlement belge. Le baron JULES DE LESSEPS, chargé d'affaires du bey de Tunis.

PARCHAPPE, général de division, membre du Corps législatif. Le marquis de PREIGNE, ancien député et ancien administrateur du chemin de fer de Tours à Nantes.

ROUEMONT DE LOWEMBERG, banquier.

La Compagnie des Eaux du Midi est constituée pour l'exécution et l'exploitation d'un Canal autorisé par décret impérial du 11 juin 1862.

Ce Canal doit dériver les eaux du Rhône depuis le Pouzin jusqu'à Nîmes et Aigues-Mortes, en traversant trois des plus riches départements du Midi. La quantité d'eau dérivée ne sera pas moindre de 900,000 mètres cubes par jour. On peut juger par là de l'importance du Canal projeté pour les besoins de l'agriculture, de l'industrie, de l'alimentation publique, de l'assainissement et de l'embellissement des villes.

Il desservira sur son parcours cinquante-trois villes ou villages.

Un traité passe entre la ville de Nîmes et les concessionnaires, et plusieurs milliers de polices d'alonnement faites par anticipation, sont une garantie des résultats que la Compagnie des Eaux du Midi est fondée à attendre.

La prospérité des entreprises qui se sont créées en divers pays pour l'exploitation des canaux et la distribution des eaux dans les villes, ne laisse aucun doute sur l'avenir réservé à la Compagnie des Eaux du Midi.

La souscription est ouverte à Paris, dans les bureaux de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, rue de la Victoire, 72 ; et en province, chez ses correspondants ; et notamment à Lille, MM. L. Pollet aîné, Perot et C^{ie} ; Verley Decroix et C^{ie} ; à Cambrai, MM. A. Bautista et A. Laleu ; Boitelle frères ; à Douai, MM. L. Dupont et C^{ie} ; à Dunkerque, MM. A. Petyt et C^{ie} ; à Valenciennes, MM. L. Dupont et C^{ie} ; Em. Lefebvre et C^{ie} ; au Cateau, MM. L. Dupont et C^{ie}.

Elle sera close le 20 février courant. Il sera versé 50 fr. par action en souscrivant, et 75 fr. dans les quinze jours qui suivront la clôture de la souscription.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

BULLETIN FINANCIER.

16 février 1863.

Le nouvel emprunt italien de 700 millions est, comme on le pense bien, le sujet de toutes les conversations.

Cet événement financier pèse d'un poids considérable, non-seulement sur les fonds publics italiens, mais encore sur le reste du marché.

Les offres dominent au début. Plus tard les vendeurs hésitent et le marché finit calme et sans affaires.

En résumé, à part l'emprunt italien, la plupart des valeurs ferment avec une baisse peu sensible sur les cours de clôture de samedi.

La rente, ouverte à 70 50, a fermé au même cours, après avoir fait 70.40 au plus bas. Les consolidés anglais sont venus sans variation à 92 7/8 à 93.

La cote de Vienne offre également de légères différences avec les cours de samedi. L'emprunt italien a ouvert et fermé à 69.90 après avoir fait 70 au plus haut et 69.80 au plus bas.

Les deux Mobilis sont fermes, le Français a varié de 1245 à 1258.75 son cours de clôture, et l'Espagnol de 915 à 92.

L'Orléans ferme à 1112.50; le Nord à 1036.25; l'Est à 555; le Midi à 810; le Lyon à 1192.50; l'Ouest à 567.50; le Genève à 412.50.

Les Autrichiens restent à 516.25; les Lombards à 587.50; les Russes à 430. et les Romains à 382.50.

Les Transatlantiques sont à 585 et le Gaz Parisien à 1710. Les Petites-Voitures sont très recherchées à 80 fr.

Cours moyen du comptant : 3 % 70.42 1/2. 4 1/2 % 99. Banque de France, 3,380. Crédit foncier, 1,510.

Pour extrait : J. REBOUX.

Commentaire sur l'impôt des chevaux et des voitures.

La question de l'impôt des chevaux et des voitures est, en ce moment, à l'ordre du jour. On l'entend discuter partout, et la loi du 2 juillet est généralement peu comprise, ce qui fait naître une grande incertitude dans l'esprit des contribuables.

M. Deshaies, chef de division à la préfecture de Montauban, vient de faire paraître un travail très remarquable sur cette loi ; et des différents commentaires qui ont été publiés, c'est assurément celui qui nous a paru le plus clair, le plus substantiel, et qui mérite le mieux, à tous les points de vue, d'être consulté.

Nous rendrons prochainement compte de cette brochure avec plus de détail ; mais en attendant, elle mérite d'être signalée à l'attention du public.

Brochure in 8°. — S'adresser à Paris, librairie Hachette ; à Montauban, au bureau du Courrier de Tarn-et-Garonne. — Prix 1 fr. 50. — Remise aux libraires.

COFFRES - FORTS,

SYSTÈME GRUSON.

Les véritables progrès réalisés dans la construction des coffres forts ont engagé les chefs de maison à faire l'acquisition de ce meuble qui est aujourd'hui tout-à-fait indispensable.

Mais en cherchant à en propager l'usage, on a eu le tort immense, sans prétexte de le vendre à très bon marché, de ne livrer au commerce que des coffres fort peu solides et qu'il est impossible, en cas d'incendie, de préserver de l'action des flammes.

Tout ce qui est fabriqué dans ce genre, même à Paris, laisse en général beaucoup à désirer : cela peut être fort remarqué au premier coup d'œil, mais ce sont des meubles qui ne sont qu'apparences, qui manquent de poids et par conséquent de solidité.

Frappé des inconvénients qui résultent pour l'acheteur dans le choix de coffres-forts incomplets et ne pouvant aucunement offrir de garantie, M. Gruson, rue Négrier, près l'Esplanade, à Lille, s'est appliqué à donner à ses travaux tous les soins qu'exigent la parfaite exécution et l'entière sécurité que sont en droit de réclamer ses clients.

Tout-à-fait les grands magasins de commerce ont fait choix d'un coffre-fort système Gruson, parce qu'il réunit la solidité dans le mécanisme, la facilité dans le changement des mots et que tout a été prévu par lui pour faire de ces meubles (genre secrétaires, armoires à glace, etc.), de véritables chefs-d'œuvre.

M. GRUSON expédie pour l'exportation et donne aux coffres-forts toutes les formes qu'on lui indique. Ses magasins sont situés rue Négrier, près l'Esplanade, à Lille. 2563

Pour guérir pâles couleurs, maux d'estomac, digestions pénibles, appauvrissement du sang, faciliter le développement des jeunes filles délicates et redonner au corps ses forces altérées ou perdues, les médecins prescrivent avec un succès toujours certain le Phosphate de fer soluble, de LEITAS, docteur ès-sciences, le seul ferrugineux qui n'échauffe pas, le seul aussi qui se présente sous une forme entièrement nouvelle et donne des résultats immédiats.

Le meilleur guide en affaires est sans contredit le *Confident*, formulaire général des actes sous signatures privées, par Joseph Poinssotte, ancien principal clerc de notaire, ancien huissier. Ce livre contient toutes les formules des actes qui peuvent être faits sous signatures privées. Les articles de la loi, explicatifs, précèdent chaque formule en tête de laquelle sont indiqués les droits d'enregistrement. Les avocats les plus recommandés du barreau de Paris ont donné leur approbation au *Confident* qu'ils ont reconnu comme l'ouvrage le plus complet et le mieux rédigé qui ait paru jusqu'à ce jour.

Un vol. in-48 de 520 pages. — Prix 5 fr.

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERNELLES.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons ; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gailleux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETTERIE, (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris). 2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 87, (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris). 2^e id. 1 fr. 65

FINES NOISSETTES 1 fr. 55 (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 2 fr. 45

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 80, (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 2^e id. 1 fr. 60

FINES NOISSETTES, 1 fr. 50 (l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 75, (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et 2^e id. 1 fr. 55 mis en voiture pour la campagne. FINES NOISSETTES, 1 fr. 45

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Ancien réseau.

Produits de la semaine du 29 janvier au 4 février 1863.

Nombre de voyageurs, 137,286. Produit des voyageurs . . . 336,404 32 Bagages, marchandises, etc. . . 816,888 60

Produit total . . . 1,153,292 92

Semaine correspondante de 1862.

Nombre de voyageurs, 122,826. Produit des voyageurs . . . 297,770 96 Bagages, marchandises, etc. . . 862,878 37

Produit total . . . 1,160,658 33

Différence en moins pr 1863 7,365 41

Soit : 0,63 %.

Produit par kilomètre.

1863 — 1,053 kilom. exploitées. 1,095 24

1862 — 967 id. id. 1,200 26

Différence en moins pour 1863. 105 02

Soit : 8 7/8 %.

Produit total du 1^{er} (1863). 5,640,018 99

janvier au 4 fevr. (1862). 5,705,712 12

Différence en moins pr 1863. 65,693 13

Soit : 1 15 %.

Nouveau réseau.

Produits de la semaine du 29 janvier au 4 février 1863.

Nombre de voyageurs, 9,054. Produit des voyageurs . . . 21,761 70 Bagages, marchandises